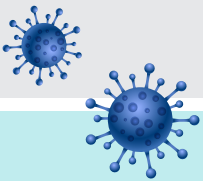


L'entérobactérie productrice de carbapénémases



Service de prévention et contrôle des infections

Un résultat de test de laboratoire démontre que vous êtes porteur(se) d'une bactérie appelée entérobactérie productrice de carbapénémases (EPC).

Qu'est-ce que l'EPC?

Les entérobactéries sont des bactéries naturellement présentes dans les intestins. Certaines d'entre elles, appelées entérobactéries productrices de carbapénémases ou plus communément EPC, ont développé une résistance à plusieurs antibiotiques. Cela peut rendre les infections plus difficiles à traiter.

Comment l'EPC est-il détecté?

Un prélèvement (ex. : anal, urinaire, de plaie, etc.) analysé en laboratoire permet de déterminer la présence de cette bactérie.

Vous êtes considéré COLONISÉ ou PORTEUR s'il y a présence de la bactérie sans aucun signe d'infection. Un traitement par antibiotique n'est pas indiqué. Vous pouvez demeurer colonisé sans jamais développer d'infection.

Vous êtes considéré INFECTÉ lorsqu'il y a des signes d'infection (ex. : infection urinaire, écoulement d'une plaie, etc.). Dans ce cas, un traitement antibiotique est nécessaire afin de traiter l'infection.

Comment l'EPC se transmet-il?

L'EPC se transmet principalement par contact, notamment par les mains, le matériel de soins

ou les surfaces contaminées. Certains facteurs augmentent le risque d'acquérir une EPC, par exemple : une hospitalisation dans un centre où des cas d'EPC sont présents, la prise d'antibiotique, etc.

Le risque de transmission d'un porteur aux membres de sa famille est très faible.

Combien de temps serai-je porteur(se) de cette bactérie?

La durée peut varier d'une personne à l'autre. L'état du porteur sera réévalué lors de chaque hospitalisation par le Service de prévention et contrôle des infections.

Malgré l'obtention de résultat négatif, il se peut que les mesures de prévention soient maintenues. Elles seront cessées lorsqu'une conseillère en prévention des infections vous informera que vous n'êtes plus porteur.

Quelles mesures seront prises au moment d'une hospitalisation?

Les usagers porteurs d'EPC sont placés en chambre individuelle et des précautions additionnelles sont appliquées (ex. : port de blouse et gants, désinfection plus fréquente de la chambre). Ces mesures sont maintenues pour toute la durée du séjour, afin de ne pas transmettre la bactérie aux autres usagers.

Quelles sont les bonnes pratiques à appliquer à la maison?

- Le nettoyage de la maison ainsi que le lavage de la vaisselle et de la lessive peuvent s'effectuer de façon habituelle.
- Les pansements souillés de sécrétions doivent être jetés dans un sac de plastique fermé.

Le meilleur moyen de prévenir la transmission est l'**HYGIÈNE DES MAINS**. Voici les moments importants où vous et les membres de votre famille devriez y procéder :

- Avant de manger, de préparer ou servir de la nourriture;
- Après être allé aux toilettes;
- Après avoir été en contact avec des liquides biologiques (sang, urine, vomissements, etc.);
- Avant le contact avec une plaie ou de tout autre site susceptible de s'infecter.



Vous recevez des soins à domicile où vous devez consulter en clinique?

Il faudra aviser les professionnels de la santé que vous êtes porteur si vous visitez un établissement de santé, une clinique médicale ou si vous recevez des soins à domicile. Le personnel appliquera les précautions nécessaires. Il devra peut-être utiliser une blouse et des gants.



Pour toute demande de renseignements supplémentaires sur l'EPC ou en lien avec votre état de santé, consultez votre médecin.

Pour parler à une conseillère en prévention des infections, veuillez contacter la téléphoniste de votre hôpital.

Élaboré le 18 février 2026 par le Service de prévention et contrôle des infections du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Références :

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2018. Mesures de préventions et de contrôle des entérobactéries productrices de carbapénémases dans les milieux de soins aigus.

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2018. Notions de base en prévention et contrôle des infections : hygiène des mains,

Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ), 2016. Entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC). Feuille t d'information à l'intention des usagers et des familles.

CISSS des Laurentides. (n.d.). Dépliant EPC – BGNPC [PDF]. https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/ciss_laurentides/A_propos_de_nous/Documentation/Depliants_DGA-SPER/Depliant_EPC_-_BGNPC.pdf

FI-PCI-EPC-03-26.pdf | Une collaboration du Service de prévention et contrôle des infections (PCI) et de la Direction des communications et des affaires publiques du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce document est la propriété du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Toute modification est interdite sans autorisation. La reproduction du document tel quel est permise. ©Gouvernement du Québec, 2026